

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance VI
3 Situation en République démocratique du Congo
4 Affaire *Le Procureur c. Bosco Ntaganda* — n° ICC-01/04-02/06
5 Juge Robert Fremr, Président — Juge Kuniko Ozaki — Juge Chang-ho Chung
6 Procès — Salle d'audience n° 3
7 Mardi, 28 juin 2016
8 (*L'audience est ouverte en public à 9 h 33*)
9 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
10 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
11 Veuillez vous asseoir.
12 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Bonjour. Est-ce que le greffier
13 d'audience peut appeler l'affaire, s'il vous plaît ?
14 M^{me} LA GREFFIÈRE : Bonjour, Monsieur le Président.
15 Bonjour, Monsieur le Président.
16 Situation en République démocratique du Congo, *Le Procureur c. Bosco Ntaganda* ;
17 référence de l'affaire ICC-01/04-02/06.
18 Et nous sommes en en audience publique.
19 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Merci.
20 Les équipes dans l'ordre habituel.
21 M^{me} LUPING (interprétation) : Bonjour, pour l'Accusation, Selamawit Yirgou,
22 Marion Rabanit, et moi-même, Dianne Luping.
23 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Merci. La Défense.
24 M^e GOSNELL (interprétation) : Bonjour, pour M. Ntaganda, l'équipe est la même
25 qu'hier après-midi.
26 Merci, Monsieur le Président.
27 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Les Représentants légaux des
28 victimes, s'il vous plaît ?

1 M. ABDOU (interprétation) : Bonjour, les anciens enfants soldats sont représentés
2 par Mohamed Abdou, moi-même, et Sarah Pellet.

3 M. SUPRUN (interprétation) : Bonjour, Monsieur le Président, Madame, Messieurs
4 les juges. Les victimes des attaques sont représentées par moi-même, Dmytro
5 Suprun, conseil au Bureau du Conseil public pour les victimes.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : L'Accusation a utilisé deux
7 heures 22 minutes. Il lui reste donc une heure 38.

8 Je vais demander à toutes les parties de bien vouloir travailler de manière efficace.

9 Ne comptez pas trop sur notre générosité, a priori, et ne laissez pas le versement des
10 documents éventuels au tout dernier moment, parce que nous risquons de ne pas
11 avoir le temps de le faire correctement.

12 Je vous inviterais donc à être attentifs à cela.

13 Madame l'huissier d'audience, est-ce que vous pourriez maintenant faire entrer le
14 témoin dans la salle d'audience ?

15 *(Le témoin est introduit dans le prétoire)*

16 TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018 *(sous serment)*.

17 *(Le témoin s'exprimera en lingala)*

18 Bonjour, Madame le témoin, est-ce que vous m'entendez bien ?

19 LE TÉMOIN (interprétation) : Bonjour, Monsieur le Président. Oui, je vous suis.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Madame le témoin, comment
21 vous sentez-vous aujourd'hui ?

22 LE TÉMOIN (interprétation) : Je vais bien.

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Très bien. L'Accusation peut
24 maintenant poursuivre son interrogatoire.

25 Madame le témoin, vous avez très bien répondu aux questions hier. Je vous invite à
26 poursuivre de la même manière aujourd'hui. Parlez clairement, parlez dans le micro.

27 Mais je le répète, hier, tout allait très, très bien, donc poursuivez de la même
28 manière.

1 Madame Luping, vous avez la parole.

2 La question habituelle, est-ce que vous voulez poursuivre en audience publique ou
3 bien à huis clos partiel ?

4 M^{me} LUPING (interprétation) : Pour les premières questions, je pense qu'on peut
5 commencer en audience publique.

6 QUESTIONS DU PROCUREUR (*suite*)

7 PAR M^{me} LUPING (interprétation) :

8 Q. Bonjour, Madame le témoin, j'ai quelques questions à poser, après les questions
9 que je vous ai posées hier ?

10 M^{me} LUPING (interprétation) : Je voudrais faire référence à la transcription 110,
11 version anglaise, page 100. Je cite : « Lorsque nous sommes arrivés à Sangi, la
12 première chose que j'ai vue, c'est qu'il y avait des armes, des armes lourdes, il y avait
13 également des soldats. J'ai également vu des commandants qui communiquaient par
14 Motorola. » La première question est la suivante : ces gens que vous avez vus
15 communiquer par Motorola, comment saviez-vous qu'il s'agissait de commandants ?

16 R. J'ai su que c'étaient des commandants puisqu'ils s'entretenaient à l'aide de
17 Motorola, et il y avait des chaises, là où ils étaient assis. Donc, j'ai compris qu'il
18 s'agissait là de commandants.

19 Q. Et comment saviez-vous qu'il s'agissait de Motorola ? Aviez-vous vu des
20 Motorola auparavant.

21 R. Oui. J'en avais déjà vu auparavant. J'ai vu qu'ils en avaient en main, et ils
22 utilisaient pour communiquer. C'est comme des téléphones, mais de grande taille.
23 Entre le téléphone portable et les Motorola, il y a une différence mais j'ai su qu'il
24 s'agissait bien là de Motorola.

25 Q. Et où aviez-vous vu des Motorola auparavant ?

26 R. J'en avais vu auparavant quand les soldats du gouvernement étaient là, chez nous,
27 avant la guerre, ils utilisaient ces Motorola, même leurs commandants en avaient.
28 C'est là où j'ai vu les Motorola.

1 Q. Et ces commandants que vous avez vu utiliser des Motorola, à quel endroit de
2 Sangi est-ce que vous les avez aperçus ?

3 R. Ils étaient à Sangi ; Sangi, l'axe vers Kobu. C'est là où ils s'étaient installés.

4 Q. Vous avez déclaré hier, également, page 101 à 102, et c'est la version anglaise,
5 lignes 2 à 28, vous avez déclaré que vous étiez dans un bâtiment et que les femmes
6 avaient été emmenées, que ces commandants que vous aviez vus étaient loin de
7 l'endroit où vous vous trouviez. Est-ce que vous pourriez nous dire exactement où
8 ils se trouvaient ?

9 R. Ils étaient à une courte distance de là où nous étions. Nous étions en dessous de
10 l'arbre, et eux, ils étaient juste à côté. Les bâtiments où il y avait d'autres personnes et
11 là où nous nous trouvions n'étaient pas à une grande distance. C'était proche.

12 Q. Est-ce que vous les entendiez parler ? Est-ce que vous entendiez ce qu'ils disaient,
13 les commandants ?

14 R. Je pense qu'ils étaient en train d'appeler les gens qui étaient à Kobu, puisqu'il y
15 avait d'autres soldats qui étaient à Kobu, mais eux ils étaient à Sangi. Alors, j'ai
16 remarqué qu'ils étaient en train d'utiliser les Motorola pour communiquer. Mais la
17 plupart de leurs conversations ne m'intéressaient pas, puisque je ne me sentais pas
18 bien. C'est pour cela que je ne suivais pas beaucoup ce qu'ils étaient en train de se
19 dire.

20 Q. Vous avez parlé d'armes lourdes. Qu'est-ce que vous entendez exactement par
21 armes lourdes ?

22 R. Ils avaient des armes lourdes.

23 Oui, je peux dire qu'il y avait des armes lourdes à cet endroit.

24 Q. Est-ce que vous connaissez les noms de certaines des armes que vous avez vues à
25 cet endroit-là ?

26 R. Ils avaient des armes comme MAG, des SMG, des mortiers. Voilà tout ce qu'ils
27 avaient comme armes.

28 Q. Comment connaissez-vous les noms de ces armes, est-ce que vous aviez déjà vu

1 ce genre d'armes auparavant ?

2 R. Oui. J'en avais vu auparavant puisque mon père était un militaire.

3 Q. Vous dites que votre père était militaire. À quel groupe, à quelle armée
4 appartenait-il ?

5 M^{me} LUPING (interprétation) : Désolée, désolée, nous sommes en audience publique.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Il vaut mieux passer à huis clos
7 partiel. Ce serait beaucoup plus sûr.

8 Madame le greffier d'audience, s'il vous plaît.

9 *(Passage en audience à huis clos partiel à 9 h 46)*

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 *(L'audience est reprise en public à 11 h 37)*

16 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

17 Veuillez vous asseoir.

18 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Donc, rien ne nous empêche de
20 poursuivre et de terminer le l'interrogatoire du témoin de la part de l'Accusation. Il
21 vous reste encore 22 minutes. Madame Luping, vous voulez poursuivre en audience
22 publique ou passer à huis clos partiel ?

23 M^{me} LUPING (interprétation) : Si vous le voulez bien, huis clos partiel.

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Très bien. Passons à huis clos
25 partiel.

26 *(Passage en audience à huis clos partiel à 11 h 38)*

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)
2 (Expurgé)
3 (Expurgé)
4 (Expurgé)
5 (Expurgé)
6 (Expurgé)
7 (Expurgé)
8 (Expurgé)
9 (Expurgé)
10 (Expurgé)
11 (Expurgé)
12 (Expurgé)
13 (Expurgé)
14 (Expurgé)
15 (Expurgé)
16 (Expurgé)
17 (Expurgé)
18 (Expurgé)
19 (Expurgé)
20 (Expurgé)
21 (Expurgé)
22 (Expurgé)

23 *(Passage en audience publique à 13 h 00)*

24 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : Nous sommes en audience publique,
25 Monsieur le Président.

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Merci.

27 Nous faisons maintenant une pause déjeuner pendant 90 minutes, et nous
28 reprendrons à 14 h 30.

1 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

2 *(L'audience est suspendue à 13 h 01)*

3 *(L'audience est reprise en public à 14 h 34)*

4 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

5 Veuillez vous asseoir.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Rebonjour à tous, rebonjour,

7 Madame le témoin. Nous allons reprendre le fil de votre contre-interrogatoire mené

8 par la Défense, représentée pour l'instant par M^e Gosnell. Maître Gosnell, avez-vous

9 l'intention de poursuivre à huis clos partiel ou en audience publique ?

10 M^e GOSNELL (interprétation) : Malheureusement, dans la mesure où je vais aborder

11 des lieux ainsi que des itinéraires et des personnes, il me serait difficile de le faire pas

12 le faire en audience à huis clos partiel.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Oui, c'est tout à fait

14 compréhensible, nul besoin de vous excuser. Mais je précise cela à l'intention du

15 public dans la galerie, le témoin présent ici est un témoin protégé, ce qui signifie

16 qu'elle bénéficie de garanties afin de s'assurer que son identité ne soit pas dévoilée.

17 Et du fait que les questions à venir risquent de la mettre dans cette situation, eh bien,

18 nous devons procéder à huis clos partiel.

19 Donc, je demande à la greffière d'audience de bien vouloir passer à huis clos partiel.

20 *(Passage en audience à huis clos partiel à 14 h 36)*

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès
TÉMOIN : DRC-OTP-P-0018

(Audience publique)

ICC-01/04-02/06

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1 (Expurgé)
- 2 (Expurgé)
- 3 (Expurgé)
- 4 (Expurgé)
- 5 (Expurgé)
- 6 *(Passage en audience publique à 16 h 37)*
- 7 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : Nous sommes en audience publique,
- 8 Monsieur le Président.
- 9 M. LE JUGE PRÉSIDENT FREMR (interprétation) : Merci, Madame la greffière.
- 10 Nous allons donc continuer nos travaux demain à partir de 9 h 30 avec la suite de la
- 11 déposition de ce témoin. Après quoi, si tout va bien, nous pourrions entendre le
- 12 témoin suivant, qui est le témoin P-0850. La séance est levée.
- 13 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
- 14 *(L'audience est levée à 16 h 38)*